



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00139** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **7 FEV. 2024**

Domicilié (e) Monsieur AMZIL ELHOUCINE
 10bis Allée des Bosquets
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Construction piscine non enterrée

Sur un terrain sis 10bis Allée des Bosquets
Cadastré AP1, AP1

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 7 FEV. 2024

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00139** du **- 7 FEV. 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,